

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Pfastatt (68120)

Réponses de Nadia Peter, au nom de la liste « Citoyennes, citoyens engagé.e.s pour Pfastatt »

— le 09/03/2020 à 12:50 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

C'est une priorité de notre projet pour des raisons écologiques, sécuritaires et sanitaires. Toute réfection de chaussée devra prendre en compte la nécessité et la mise en place d'aménagements cyclables.
Nous nous engageons à définir un plan d'investissement sur la durée du mandat.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

Nous créerons un Comité vélo, travaillant en lien avec les usagers et les associations. Il devra se réunir deux fois par an. La Commission technique devra tenir compte de ses avis.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Faire travailler les techniciens avec les associations pour uniformiser les standards à l'échelle de la M2A.
Inciter les techniciens à participer aux formations "CEREMA"

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Rue de la République, rue de Richwiller, rue de l'Ecluse.
Améliorer l'existant : rue de Dornach, rue Schoff (points noirs)

Là où on ne pourra pas créer de pistes cyclables, il faudra privilégier les parcours sécurisés, en séparant les trottoirs et les pistes. Ce sera l'occasion de repenser les accès aux trottoirs pour les cyclistes et les personnes handicapées.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare de Lutterbach, écoles, zones de commerces, piscine de Bourtzwiller

Améliorer l'existant : place du Rattachement et les collèges (Pfastatt, Lutterbach) à ajouter dans le jalonnement.

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération et des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (Mulhouse, Lutterbach, Richwiller, Kingersheim).

Améliorer l'existant : place du Rattachement et les collèges (Pfastatt, Lutterbach) à ajouter dans le jalonnement.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Mulhouse, Lutterbach, Richwiller, Kingersheim.

En relation avec le schéma directeur, dont la réalisation doit être accélérée.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Veiller à l'entretien régulier et à ne pas installer la signalétique sur les voies cyclables

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Au centre et dans les quartiers

Cette action devra être mise en œuvre au centre-ville. C'est compliqué de le généraliser à l'ensemble des quartiers. Nous nous engageons à définir des zones claires, avec des limitations prévues sur l'ensemble d'un quartier pour gagner en clarté et en cohérence. Nous rivilégierons différents aménagements urbains pour apaiser le trafic.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment

Il faut organiser le contre-sens cyclable et mettre en place la signalétique nécessaire (rue du Centre).

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Plateau piétonnisé aux abords de toutes les écoles

Repenser le plan de circulation pour réaménager l'accès des piétons et des cyclistes aux établissements scolaires.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux abords des arrêts de bus, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Veiller à positionner les arceaux correctement afin qu'ils soient utilisables (ex Bobine)

Action n°16 : je ne m'engage pas

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Grâce au programme Alvéole soutenu par l'état qui finance 60 % de la réalisation

Peu utile à Pfastatt, sauf demande particulière lors des réunions de quartier.

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Constituer des parkings couverts dans les écoles.

Action n°18 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°19 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Veiller au respect des engagements en ce sens.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

A réfléchir sous conditions de ressources.

Action n°22 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Développer Vélocité sur l'ensemble de la M2A

Créer un parc municipal de vélos, de remorques et de vélos-cargos

Action n°23 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

En lien avec les Poto'Cyclettes

Promouvoir une culture vélo

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Formation des écoliers de CM2 à l'autonomie pour se mettre en conformité avec le programme "Savoir Rouler" pour 2021.

Création de parkings couverts dans les écoles et les collèges.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Privilégier la constitution d'un parc de vélos à l'échelle de la commune, qui pourra être mis à la disposition des établissements scolaires.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

De nombreux membres de notre liste effectuent déjà une part importante de leurs déplacements à vélo et continueront durant le mandat. La Mairie est déjà équipée d'un parking couvert.

Action n°27 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Action n°28 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Sur la base du volontariat. Encourager les agents volontaires dans cette démarche.

Action n°29 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Informers les agents en ce sens.

Action n°30 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Le développement des vélobus n'a de sens que si auparavant on a formé les scolaires au déplacement autonome à vélo.

A encourager selon les demandes des parents.

Action n°31 : je ne m'engage pas

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Systématiser la surveillance de parking vélos près des événements organisés par la ville et autres manifestations.

Créer des espaces pour les vélos, sans forcément prévoir une surveillance spécifique.

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Favoriser des conférences sur le sujet en lien avec les associations, le "Cadres" notamment.

Sur le site de la Municipalité.

Commentaires généraux

Les mobilités douces sont une priorité de notre projet écologique et solidaire. Apaiser la ville pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite est un enjeu du bien vivre ensemble. Pfastatt doit participer au succès du Plan Climat adopté par la M2A.